



SKILCRAFT® Complete® Floor Finish

Révision: 2024-07-31

Version: 03.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	SKILCRAFT® Complete® Floor Finish
FDS #:	MS0801576
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> • Industriel/Institutionnel • Décapant pour planchers • Ce produit est projeté être utilisé non dilué.
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur

Packaged and Distributed By:
The Lighthouse For the Blind
10440 Trenton Ave
St Louis, MO 63132

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).
Non classé

Déclarations sur les risques

Aucun requis.

mises en garde :

Pas nécessaire.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	111-90-0	1 - 5%
Éthylène glycol	107-21-1	1 - 5%
Acide de tall oil	61790-12-3	0.5 - 1.5%
Diéthylaminoéthanol	100-37-8	> 0.1 - 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Aucun à notre connaissance.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Éthylène glycol	50 ppm (STEL) 10 mg/m ³ (STEL) 25 ppm (TWA)	-
Diéthylaminoéthanol	2 ppm (TWA)	Skin 10 ppm (TWA) 50 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

- Protection des yeux:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Couleur: Opaque , Ochre

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Odeur: Ammoniaque

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.
Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Densité 1.02 Kg/L
Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Point d'éclair 200°F ≈ 93 °C
Viscosité cinématique Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0.1 % *
Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.
Combustion prolongée Sans objet.
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Pas d'information disponible.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée)

Mesures numériques de toxicité

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes No other adverse effects known.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination

conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé
Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Déscription du connaissance DOT (voie NON RÉGLEMENTÉ terrestre)

Déscription du voie maritime connaissement NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
DSL Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment Ethylene glycol identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
polymère acrylique modifié	Propriétaire	-	-	-	-
polymère de acrylique styrène modifié	Propriétaire	-	-	-	-
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	111-90-0	-	X	-	-
Éthylène glycol	107-21-1	X	X	X	X
Acide de tall oil	61790-12-3	-	-	-	-
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	-	-	-	-
Diéthylaminoéthanol	100-37-8	X	X	X	-
Alcool isopropylique	67-63-0	X	X	X	-
Silice	7631-86-9	X	X	X	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	111-90-0	1 - 5%			X
Éthylène glycol	107-21-1	1 - 5%	5000		X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
2- (2-éthoxyéthoxy) éthanol	X		
Éthylène glycol	X		

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Éthylène glycol	107-21-1	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 0

Inflammabilité 0
Instabilité 0
Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31
Version: 03.0

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par : Affaires réglementaires nord-américaines

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.